

## COMPTE-RENDU CHSCT DU 25 NOVEMBRE 2019

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT) s'est déroulé le 25 novembre et débute par la lecture de la déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques (jointe). Celle-ci dénonce une nouvelle fois les conséquences du projet de « nouveau réseau de proximité » sur les conditions de travail des agents.

D'autre part, nous pointons du doigt l'absence de politique cohérente relative à la médecine de prévention dans le département et notamment le non remplacement de Madame Arzens, médecin de prévention, partie à la retraite depuis l'été 2018.

Madame Goutaudier rétorque que la création des Maisons France Service (MFS) répond parfaitement aux préoccupations des usagers, celles-ci allant rendre d'ailleurs un bien meilleur service de proximité que les actuelles trésoreries.

Sans commentaires...

Par ailleurs, il est annoncé que le médecin de prévention sera remplacé à partir du 2 décembre 2019. Fausse bonne nouvelle toutefois : il s'avère en fait que ce médecin ne fera que prendre la place de l'actuel, à savoir Madame De Lamer, qui officie donc à la fois sur l'Aude et les Pyrénées Orientales...

Solidaires Finances Publiques ne peut que s'indigner de cet enfumage qui consiste à nous présenter la poursuite d'une politique erratique et irresponsable (soit le non remplacement du médecin de prévention dans l'Aude) comme une formidable avancée pour les agents de ce département ! Nous réclamons donc d'urgence qu'un médecin soit recruté à temps plein sur le seul département de l'Aude.

Le premier point à l'ordre du jour est alors évoqué à savoir le transfert de l'activité recouvrement de l'impôt des trésoreries de Bram et Cuxac-Cabardès au SIP de Carcassonne à compter du 1er janvier 2020. Madame Goutaudier indique que ce transfert intervient sur « demande des agents » et qu'il vise de surcroît à « spécialiser les trésoreries sur le secteur public local ». Solidaires Finances Publiques interroge alors la Direction sur le fait que cette suppression de la mission recouvrement de l'impôt ferait suite à une revendication des agents. En effet, la trésorerie de Cuxac-Cabardès ne dispose plus d'agents affectés depuis le 1er septembre 2019. Il est donc difficile de répondre à une prétendue demande d'agents n'existant pas...

Quant à la trésorerie de Bram, il nous semble que les agents sont investis et fiers d'exercer la mission du recouvrement de l'impôt et qu'ils souhaitent par conséquent continuer à rendre ce service aux usagers de la trésorerie.

Madame Goutaudier concède que, finalement, les agents ont indiqué que, compte-tenu de l'absence de remplacement de l'agent parti à la retraite affecté à cette mission et du congé de formation obtenu par un autre agent du poste, ils ne pouvaient plus remplir correctement cette mission. Contrairement à ce qui est donc fallacieusement invoqué par la Direction, les agents ne réclament pas la suppression de cette mission mais le renfort en effectifs permettant d'assurer cette tâche dont ils souhaitent le maintien dans leur trésorerie.

Par ailleurs, il est surprenant que la Direction locale évoque la spécialisation de ces trésoreries sur le secteur local alors même que le « nouveau réseau de proximité » prévoit leur fermeture à l'horizon 2022. Madame Goutaudier indique que cette évolution n'est valable que pour l'année 2020 et qu'elle ne sait pas ce qu'il adviendra ensuite.

Nous ne pouvons, à Solidaires Finances Publiques, qu'être consternés par un tel niveau d'imprévoyance, d'irresponsabilité et d'absence de réflexion sur le moyen-terme !

Il est grand temps que cette supposée Direction se reprenne et assure effectivement enfin sa mission première qui est d'anticiper afin de prendre les décisions appropriées permettant la bonne exécution du service public des Finances dans le département de l'Aude. Bien entendu, les organisations syndicales votent unanimement « contre » ce transfert.

Le sujet du Fonds Interministériel pour l'Amélioration des Conditions de Travail (FIACT) est ensuite abordé, fonds qui consiste en une enveloppe allouée pour l'amélioration des conditions de travail, de la santé et de la sécurité et qui constitue soi-disant « un enjeu majeur des politiques de ressources humaines » pour notre Ministère. Il est ainsi prévu de financer des actions ayant pour but de « prévenir le risque lié aux déplacements routiers » ou de « favoriser l'expression des agents ».

Nous ne pouvons que souscrire à ces beaux principes : pourtant, le « nouveau réseau de proximité » va favoriser les déplacements en automobile de milliers d'agents afin de rejoindre leur nouvelle affectation suite à la suppression de leur poste ou service. Par ailleurs, aucun « espace de discussion » n'a été ouvert dans quelque département que ce soit pour recueillir l'opinion des agents avant que les décisions soient imposées concernant ce « nouveau réseau de proximité ».

Nous nous étonnons ainsi de cette perversité administrative qui consiste à multiplier les risques psycho-sociaux par des décisions ineptes et à ensuite utiliser de l'argent public pour tenter de réparer les dégâts irréversibles occasionnés par celles-ci sur la santé des agents. Solidaires Finances Publiques propose toutefois que, pour l'Aude, ce fonds soit utilisé pour financer tout ou partie des travaux de rafraîchissement de la Cité Administrative. Madame Goutaudier accepte cette proposition mais doute que ce financement puisse être obtenu car selon elle, le projet ne semble pas assez « écologique » !

Le sujet de l'exécution du budget 2019 est ensuite abordé. Au préalable, monsieur Maynau annonce que le financement de la climatisation du logement du concierge sera finalement pris en charge intégralement par la Direction locale. Nous ne pouvons que nous en féliciter et nous réjouir par conséquent de ne pas avoir accepté le principe d'un cofinancement avec le CHSCT (séance du 14 octobre 2019) au motif qu'une solution de rafraîchissement devait être trouvée pour l'ensemble de la Cité Administrative. Notre analyse était donc juste à savoir que la Direction locale était parfaitement capable de financer sur son budget cette dépense indispensable dès le mois d'octobre. Monsieur Maynau ajoute, sans rire, que malheureusement cette climatisation ne pourra sans doute pas être installée en décembre.

Remarque une nouvelle fois pertinente lorsque l'on sait que les canicules arrivent fréquemment en période hivernale !

La Direction indique alors qu'elle dispose de crédits supplémentaires à partir de 2020 qui permettront notamment de résoudre un problème récurrent à la Cité Administrative, soit la réparation des nombreux volets roulants défectueux. Nous ne pouvons que nous réjouir de cet abondement des crédits disponibles tout en sachant pertinemment que cette situation est conditionnée à la suppression des trésoreries prévues par le « nouveau réseau de proximité ».

Les questions diverses sont ensuite évoquées.

En premier lieu, Solidaires Finances Publiques aborde la situation de l'accueil des usagers dans les SIP et notamment l'augmentation de la réception des particuliers au guichet, des appels téléphoniques et des mails. La Direction locale avoue ne pas disposer de statistiques (comme d'habitude!) mais croit savoir qu'effectivement, les charges liées à l'accueil dans les SIP du département sont en augmentation sensible. Mais pour madame Goutaudier, à Carcassonne, le recrutement d'un service civique va notoirement améliorer la situation de l'accueil !

Solidaires Finances Publiques dénonce, une nouvelle fois, cette absence de réflexion sur les causes réelles de cette surcharge de travail, à savoir la diminution des effectifs affectés dans les SIP. Nous ne voulons pas de recrutement de services civiques mais d'agents formés et qualifiés, permettant de

renseigner efficacement et utilement les usagers. Nous demandons également à ce que le taux d'appels aboutis au Centre de Contact de Carcassonne nous soit communiqué afin de bien s'assurer que les effectifs y sont en nombre suffisant, ce dont nous nous permettons de douter fortement...

Il nous avait pourtant été indiqué par la Direction locale à l'époque de sa création que le Centre de Contact déchargerait les SIP des appels téléphoniques et mails. Or, si ce Centre de Contact, faute d'effectifs suffisants, ne peut assurer la totalité de ses missions, les usagers sont contraints de s'adresser aux SIP.

Solidaires Finances Publiques souhaite ensuite revenir sur la situation vécue au SIP de Carcassonne où un usager aurait sorti un couteau dans la file d'attente (voir la séance du CHSCT du 14 octobre). Nous réitérons ainsi notre demande de voir installer un portique de sécurité avec un vigile à l'entrée de la Cité Administrative, en particulier suite au transfert du recouvrement des amendes au 1er février 2019. Pour appuyer davantage cette requête, nous indiquons que cet outil a été récemment adopté par la Préfecture de l'Aude, tout comme il existe déjà au tribunal de Carcassonne et Narbonne. Ainsi, tous les services publics de l'Etat accueillant du public sont dotés de cet appareil indispensable à la sécurité des agents d'accueil. Madame Goutaudier réplique en nous taxant « d'irresponsables » puisque personne n'aurait sorti un couteau mais qu'un usager aurait prévenu l'agent d'accueil qu'un couteau se trouvait en vue dans le sac d'un autre usager patientant dans la file d'attente. Par ailleurs, elle ajoute que si la Préfecture a installé un portique, c'est parce qu'elle n'accueille pratiquement plus de public.

La nullité de cet argument ne peut que laisser pantois ! Indiquer que des mesures de sécurité seraient mises en place parce qu'il n'y a plus d'accueil du public relève d'une mauvaise foi et d'un niveau de réflexion stratosphériques !

Par ailleurs, qu'un usager ait sorti un couteau ou ait pu le faire parvenir sans encombre jusqu'à l'accueil ne change rien au fait que cette situation ne peut en aucun cas être tolérée ! C'est donc cette Direction qui est irresponsable en persistant malgré l'évidence à nier le danger que peut constituer un usager introduisant une arme dans un bâtiment public, alors même que les agents d'accueil ne sont protégés par aucun guichet !

Comment peut-on autant mépriser les agents en étant à ce point sourd et autiste à cette demande légitime de mise en place de mesures de sécurité minimales à la Cité Administrative ?

La question de deux fiches de signalement posant problème à Solidaires Finances Publiques est ensuite évoquée. La première émane du SIP de Carcassonne où un usager a menacé l'agent d'accueil en lui promettant de revenir s'occuper de lui. Nous nous étonnons alors qu'une simple lettre de mise en garde a été adressée à l'intéressé. La Direction indique que l'encadrement du SIP n'a pas souhaité qu'une autre suite soit donnée. Solidaires Finances Publiques réclame fermement qu'un signalement au Procureur de la République soit effectué, ce type de menace étant suffisamment grave pour être prise très au sérieux.

La seconde fiche indique qu'une altercation entre agents a eu lieu à la trésorerie de Narbonne Agglomération. Il s'agit du deuxième incident en deux mois dans ce poste comptable. Lors du précédent CHSCT où celui-ci avait été évoqué, la Direction avait minimisé la gravité des faits. De la même façon, madame Goutaudier précise qu'elle recevra les protagonistes pour calmer les choses, ajoutant qu'il s'agit de « cas isolés ». Nous ne partageons en rien cette analyse : en effet, nous considérons que la situation dans ce poste est grave et que cette situation nécessite des mesures appropriées. Rappelons à cet égard que cette trésorerie avait sollicité, il y a 2 ans, la venue de la Délégation Interrégionale pour mettre en place un espace de dialogue, afin de résoudre les difficultés que la Direction locale n'avait pas jugé utile de traiter.

Par conséquent, compte-tenu des tensions accumulées dans ce poste et des risques psycho-sociaux avérés que cette situation induit, nous demandons instamment à ce que la Direction locale se déplace à Narbonne et s'entretienne individuellement avec chaque agent pour connaître la nature des difficultés rencontrées au quotidien.

Il nous semble qu'il ne manque ainsi pas de cadres supérieurs de Direction ayant suivi les

formations au management : ils auront de ce fait l'occasion de faire montre de leur savoir-faire en la matière !

Une succession de questions vient ensuite dans la discussion tel que le dos d'âne devant la Cité Administrative, des tenues vestimentaires pour les géomètres, l'éclairage et le chauffage du site de Pierre Sépard ou l'absence de certificat d'arrêt de travail délivré par les médecins qui télétransmettent désormais celui-ci avec pour réponse et dans l'ordre : « c'est la faute de l'architecte des bâtiments de France si ce n'est pas fait », « on n'est pas au courant », « on va voir ce qu'on peut faire » ou encore « on ne sait pas ».

Réponses habituelles et maintes fois entendues dans cette instance !

Enfin, la question du ménage dans les bureaux des agents de service à la Cité Administrative est abordée à la demande de Solidaires Finances Publiques. En effet, depuis le mois de septembre, le ménage de leurs locaux n'est plus assuré car la Direction locale a omis de faire figurer ce bâtiment dans son contrat de nettoyage ! Pour pallier cette erreur, la Direction indique qu'il sera désormais proposé des heures supplémentaires aux agents concernés pour faire le ménage de leur bureau.

Cette situation ne nous apparaît pas tolérable : en effet, du fait d'un sous-effectif notoire, les agents de service sont dans l'incapacité flagrante de réaliser leurs missions essentielles au quotidien au profit des postes et services du département. Si ces agents en sont d'accord, des heures supplémentaires doivent leur être accordées, non pour réaliser le nettoyage de leur bureau, tâche qui ne relève pas de leur compétence, mais pour effectuer les missions prévues par leurs fonctions.

La Direction indique qu'il s'agit d'une solution provisoire : nous suivrons cette affaire de près en dénonçant une nouvelle fois l'imprévoyance et l'amateurisme de la Direction locale qui laisse moisir des agents dans la crasse pendant des mois sans que personne ne se soit aperçue de cette inadmissible situation.

La séance du CHSCT se clôt à 13H00.